



Recueil de bonnes pratiques 2023

TRANSPORTS P. FLOCH

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

Lors de l'année 2023, l'entreprise a pris comme décision de se lancer dans un projet RSE, avec le recrutement d'un alternant pour sa mise en place et l'aide de l'équipe. Le projet Bretagne 26000 contient 24 principes d'actions sur lesquels nous nous devons dans un premier temps de s'auto-évaluer puis la mise en place d'engagements sur ces 24 principes.

Informations des parties prenantes

Notre nouvelle charte d'entreprise ainsi que des questionnaires sont envoyés à nos parties prenantes (questionnaires RSE, RGPD...)

Engagement au sein de Produit en Bretagne (solidarité entre les membres, participation à la vie du Réseau)

Dans le cadre de notre projet Bretagne 26000 nous allons participer aux petits-déjeuners PEB afin de rencontrer les autres membres du réseau et créer des relations.

Conditions et relations de travail

Formation des salariés

FCO

Développement local et intérêt général

Achats locaux en Bretagne

Travail quotidien avec des entreprises légumières (Vilargen, Prince de Bretagne...)